

Terres des Loire, 12 février 2018

« Les producteurs des zones défavorisées du Loiret doivent continuer à percevoir les aides indispensables à la pérennité de leurs exploitations »

[Imprimer](#)

Ecrit par Communiqué.

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret : « Il n'est pas fréquent que cinq parlementaires du Loiret soient reçus ensemble à l'Élysée. J'ai cependant tenu à ce que cette audience eût lieu ce jeudi 8 février. Elle nous a permis de faire part, durant une heure, à Audrey Bourolleau, conseillère pour l'agriculture d'Emmanuel Macron et à Rebecca Peres, conseillère parlementaire, des angoisses et des inquiétudes des agriculteurs du Loiret quant au devenir des aides que reçoivent aujourd'hui les producteurs situés dans les « zones défavorisées simples » – essentiellement : la Sologne, la Puisaye et le Berry – de notre département du Loiret.